



RDV SANTÉ SÉCURITÉ N°6

Accompagner l'intégration des jeunes en formation

12
décembre
14h30-16h
webinaire

RÉUSSIR L'ACCUEIL DES JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE





Le programme

1

Les enjeux de la formation des jeunes

2

Le développement et la construction des jeunes

3

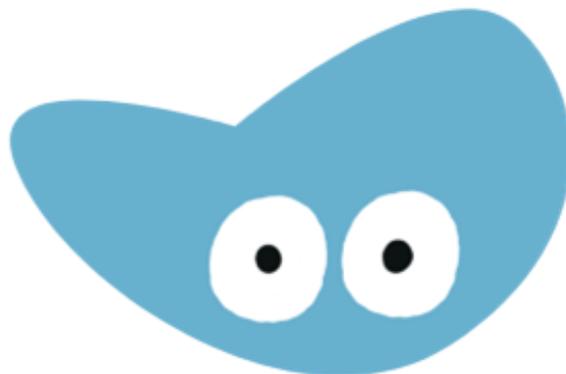
Le point de vue d'un centre de formation / les outils

4

Le point de vue d'une entreprise accueillante / les outils

5

Temps d'échanges



PRST Occitanie



Le PRST, c'est QUOI ?

À l'origine, un plan national, le plan santé travail décliné par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) en plans régionaux de santé au travail (PRST).

OBJECTIF : fédérer tous les acteurs concernés dans le monde du travail.

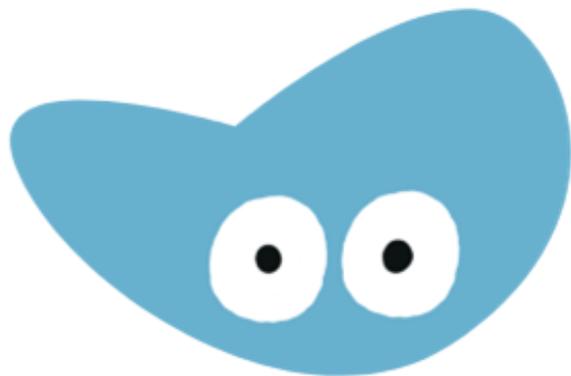
Le 4e Plan Régional Santé Travail est le fruit d'une démarche collective : institutionnels, acteurs de la prévention, partenaires sociaux, services de prévention et de santé au travail.

Sur la base d'un diagnostic territorial, l'ensemble des acteurs de la santé au travail ont travaillé ont défini 5 axes prioritaires et 16 actions opérationnelles.



Le PRST, c'est QUI ?

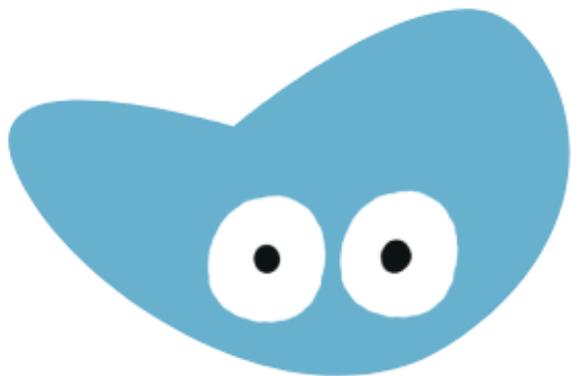




La formation professionnelle des jeunes

Virginie NEGRE, Référente régionale PRST - DREETS Occitanie





Une action transversale et un public cible : les jeunes en formation professionnelle



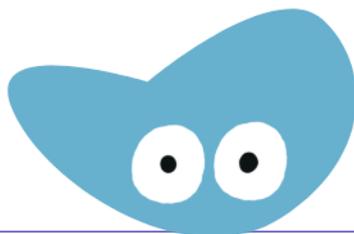
**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**
Occitanie

Un enjeu : réussir l'accueil au poste de travail

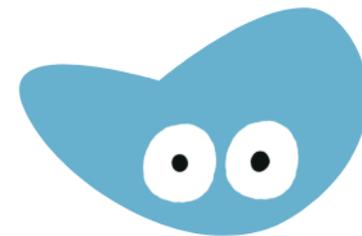
Les jeunes qui démarrent dans l'entreprise, quel que soit leur statut sont plus exposés de part :

Leur manque d'expérience professionnelle

Leur méconnaissance de l'environnement de travail



Les salariés de 18 à 24 ans ont 1,5 fois plus d'accidents du travail que les autres salariés
Sinistralité des nouveaux arrivants

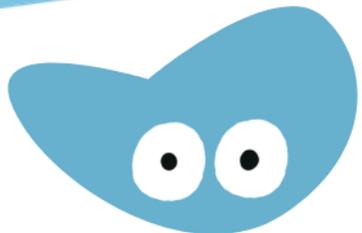


Près de 15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des 3 premiers mois suivant l'embauche.
1/4 concernent des salariés ayant moins de 1 an d'ancienneté au poste !

Assurer la formation des jeunes en apprentissage

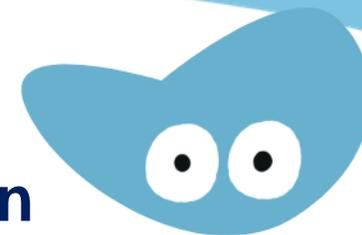
En 2023

- ✓ Création de support : brochure apprenti(e)
- ✓ Organisation d'un webinaire à destination des maitres d'apprentissage



En 2024

- ✓ Deux expérimentations en lien avec Purple Campus au sein de
 - CFA Pole automobile d'Albi
 - IMERIR
- ✓ Relais : OPCO, FNADIR, CCI



Assurer la formation des jeunes en apprentissage

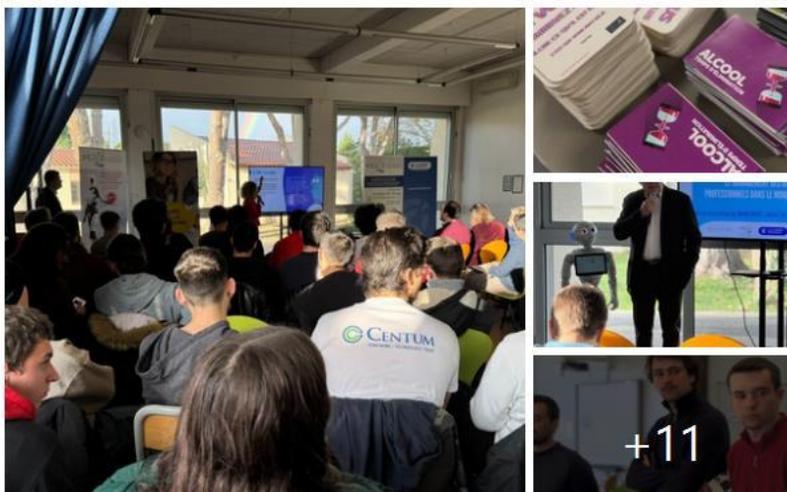
IMERIR
3 653 abonnés
3 j • Modifié

+ Suivre

Aujourd'hui, nos étudiants ont eu l'opportunité unique de participer à une demi-journée dédiée à la santé et sécurité au travail dans le numérique et l'Industrie.

Organisée en collaboration avec des acteurs du secteur tels que la DREETS, la Carsat Languedoc-Roussillon, la CCIPyrénées-Orientales, CCIOccitanie, le POLE SANTE TRAVAIL DES PYRENEES-ORIENTALES, l'inspection du travail et le plan régional santé travail.

L'objectif ? Les préparer à comprendre et à prévenir les différents risques auxquels ils pourraient être confrontés, en tant que salariés et futurs managers : risques routiers, psychosociaux, physiques, ou encore liés à la consommation d'alcool.



Carsat
6 013 abonnés
8 mois

Semaine des Métiers de l'automobile 🚗🏠 les partenaires du #PRST4 sont venus informer et échanger avec les apprentis, les formateurs et les entreprises au POLE FORMATION AUTOMOBILE d'Albille 1er février.

Partage d'expérience avec les apprentis, échanges d'information avec les partenaires du PRST Occitanie, conférence et soirée en mode #jobdating avec les entreprises... Un programme complet qui a permis aux 80 participants de faire le point sur la prévention et la sécurité dans ce secteur d'activité.

Retour sur cette journée avec EricBOUSCHBACHER 🧑, Louis Olean, Virginie NEGRE, Émilie GOETSCHY, Jamila Benhamida, CFA ALBI

Article à lire sur le site de la Carsat MP
Lien en 1er commentaire du post

#SSAM2024 #DOSIL #TutoPrev
#Fiersdeprotéger la #SantéauTravail avec Assurance Maladie - Risques professionnels



PRST Occitanie
1 610 abonnés
1 mois • Modifié

Aujourd'hui les acteurs du PRST intervenaient auprès des directeurs de CFA adhérents à la FNADR

Le savez-vous ? Les jeunes en formation professionnelle formés à la santé sécurité au travail ont moins d'accidents du travail !

Cette réunion a permis d'aborder la formation des maîtres d'apprentissage, l'accueil de l'apprenti en entreprise, les violences sexistes et sexuelles, les addictions en milieu professionnel... et de partager les outils du PRST, le dispositif Tutoprev. Merci pour ces échanges constructifs

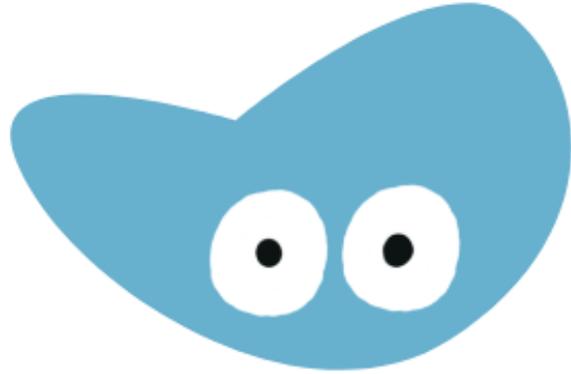
#NonMaisCestQuoiCeTravail
#Apprentissage

EricBOUSCHBACHER 🧑 Lembgen Romain Carsat Midi-Pyrénées Carsat Languedoc-Roussillon Florence BREITWIESER



Vous et 53 autres personnes

3 commentaires • 6 republications



Le double objectif du groupe de travail



4^e plan
santé
au travail



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Occitanie

Le double objectif du groupe de travail

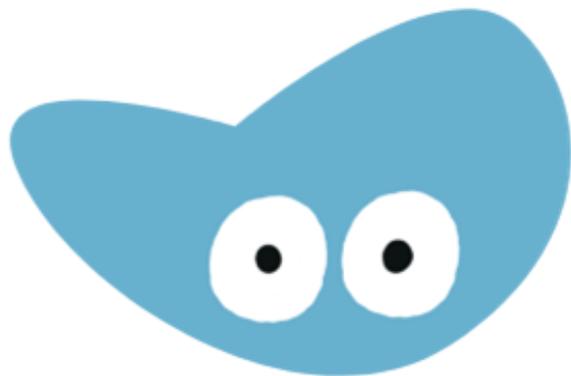
1- Une boîte à outil pour communiquer



Le double objectif du groupe de travail:

2- Une couverture effective des principaux CFA en complément des partenariats existants

- Assurer une progression PRST/partenaires pour parvenir à une couverture effective des principaux CFA
- Conforter les partenariats existants : OPCO, FNADIR pour diffuser les outils : kit de prévention, brochures
- Déploiement des projets sur les grands réseaux CFA
- S'appuyer sur les REX MA, entreprises, CFA



Construction et comportement de jeunes

Elodie GIOVANNINI, Infirmière en santé au travail - SSTMC



L'adolescence, les jeunes : de qui parle-t-on ?



Adolescence: période qui s'étend de 10 à 24 ans

« Jeunes »: terme épidémiologique, de 15 à 24 ans

Période de:

- transition entre enfance et l'âge adulte
- croissance physique, émotionnelle et cognitive

Le développement du cerveau



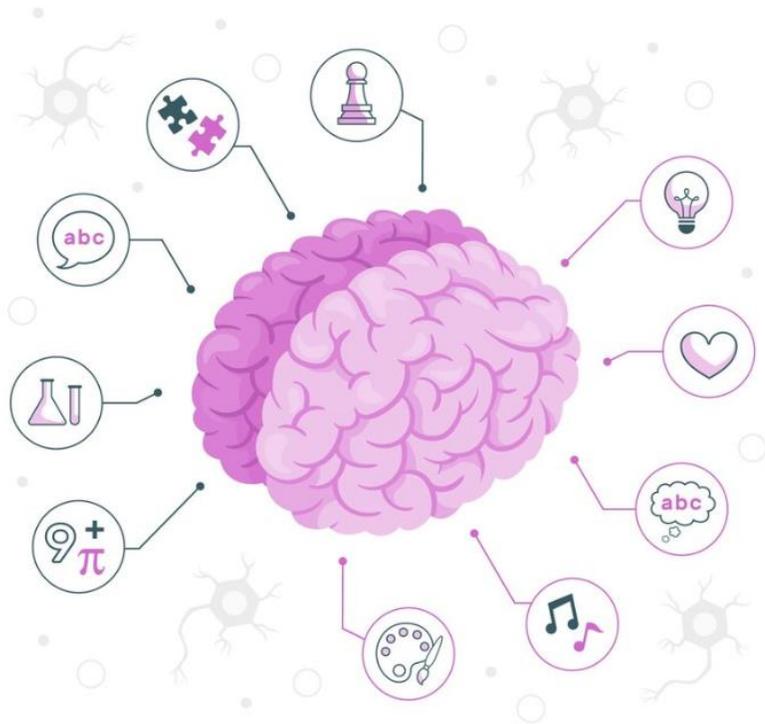
De la naissance à 5 ans: période de développement max du cerveau

A l'âge de 6 ans, le cerveau atteint 90% de sa taille adulte

2^e poussée de croissance cérébrale à la puberté

Phase de restructuration intensive qui se termine vers 25 ans

Le cerveau des jeunes : quelques infos

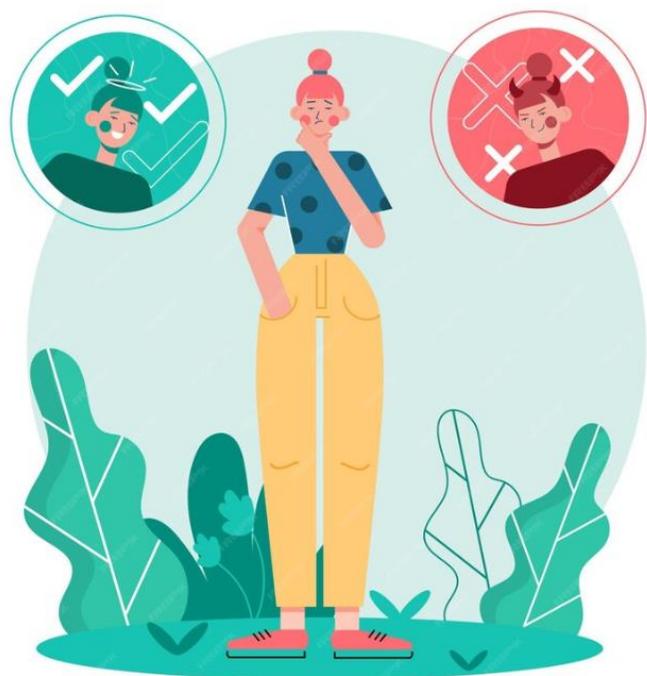
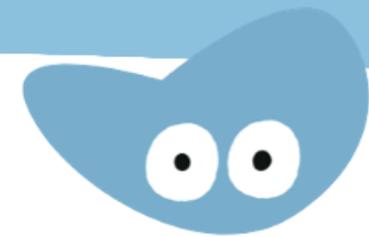


Développement inégal du cerveau durant l'adolescence

- ✓ Les émotions
- ✓ Les pressions sociales
- ✓ Le désir de reconnaissance

Prennent le pas sur la pensée logique et le raisonnement

Le cerveau des jeunes : quelques infos

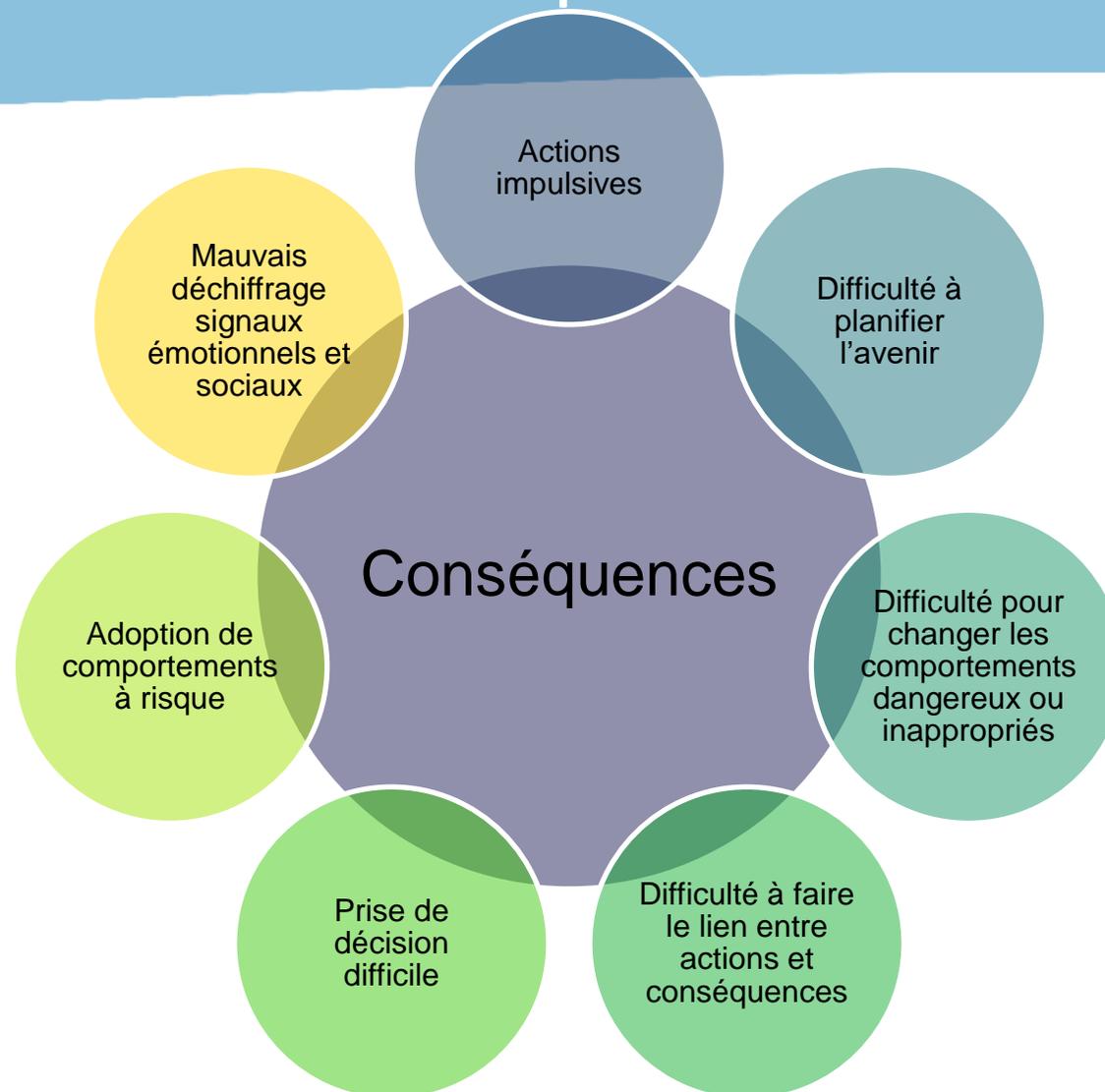


Les adolescents ont les mêmes capacités que les adultes pour distinguer le bien du mal et faire les bons choix....

Mais

Ils sont moins capables de faire le bon choix sur le moment

Conséquences sur leurs comportements



L'influence des adultes

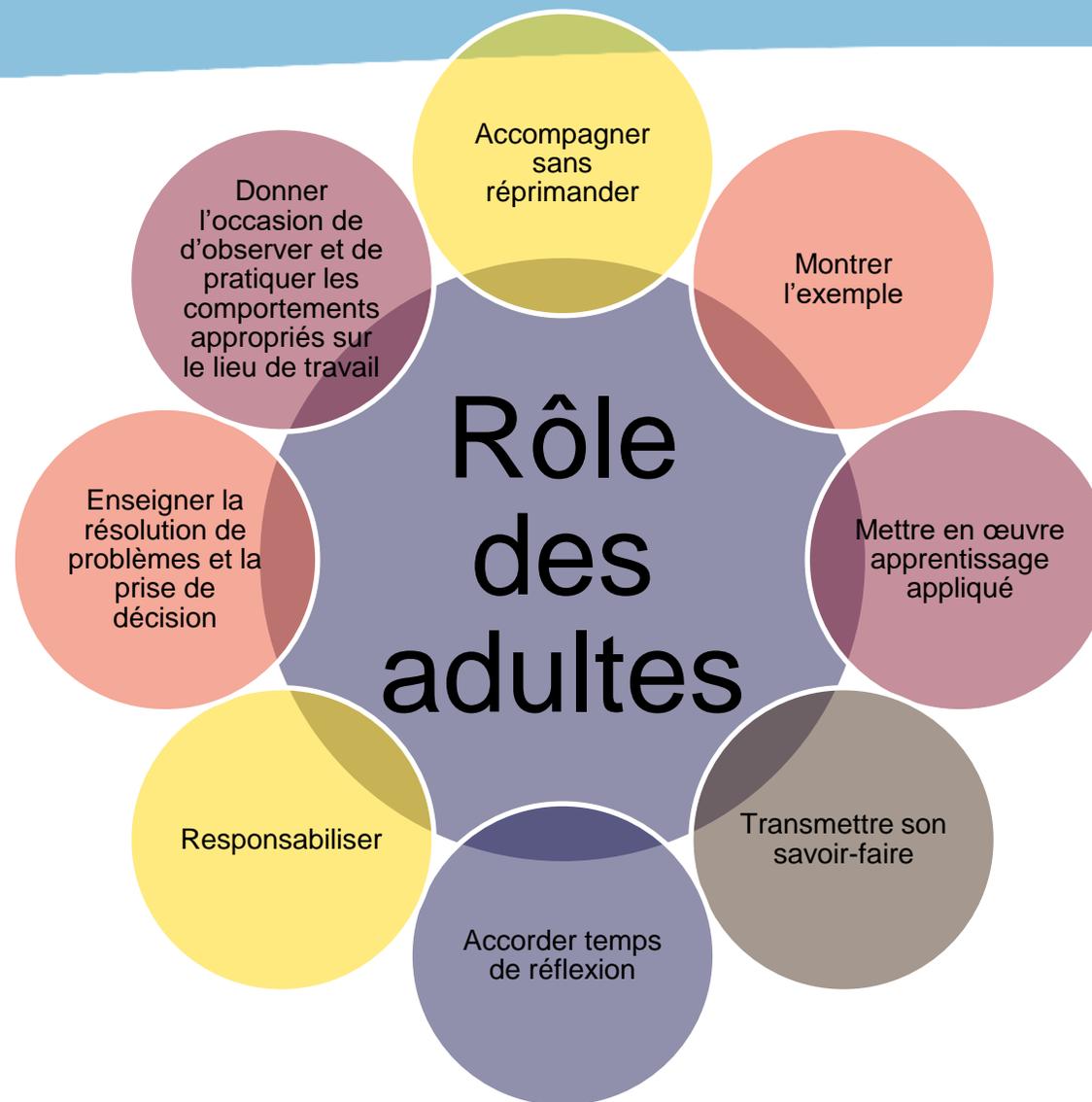


Les hormones jouent un rôle dans le développement du cerveau des adolescents

Mais

Les attentes et les comportements des adultes envers eux les affectent tout autant que la biologie

Le comportement des jeunes : le rôle des adultes



Pour conclure



La capacité de pensée morale et de planification de l'avenir commence vers 16 ans et s'achève vers 21 ans



Besoin d'un cadre sécuritaire contenant et rassurant pour développer pensée critique et capacité à résoudre des problèmes



Vrai rôle à jouer par les adultes référents: parents, professeurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs de stage

Sources



www.STEM2D.org

https://niwl.fhi360.org/wp-content/uploads/2021/01/STEM2D-Tips-Youth-Brain-Development_French.pdf

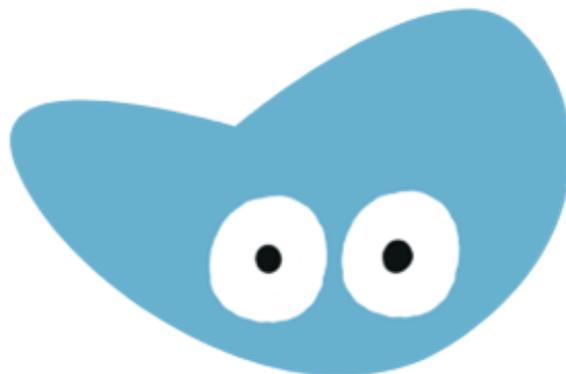


<https://fondationjeunesentete.org/ressource/le-cerveau-des-ados/>

https://www.realites-pediatriques.com/wp-content/uploads/sites/3/2016/04/RP_187_Dos_Devernay.pdf



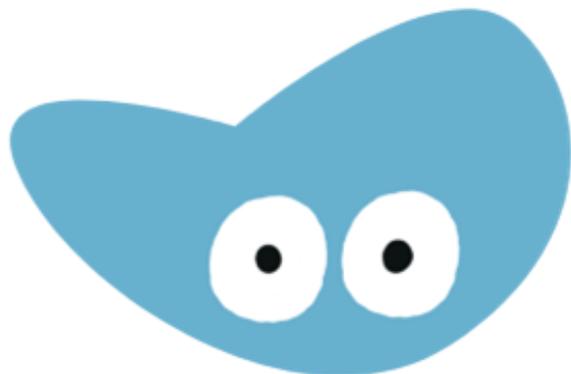
Freepik



Questions à

Christian COCHONNEAU, Responsable pôle pédagogique et formation- CFA Blagnac





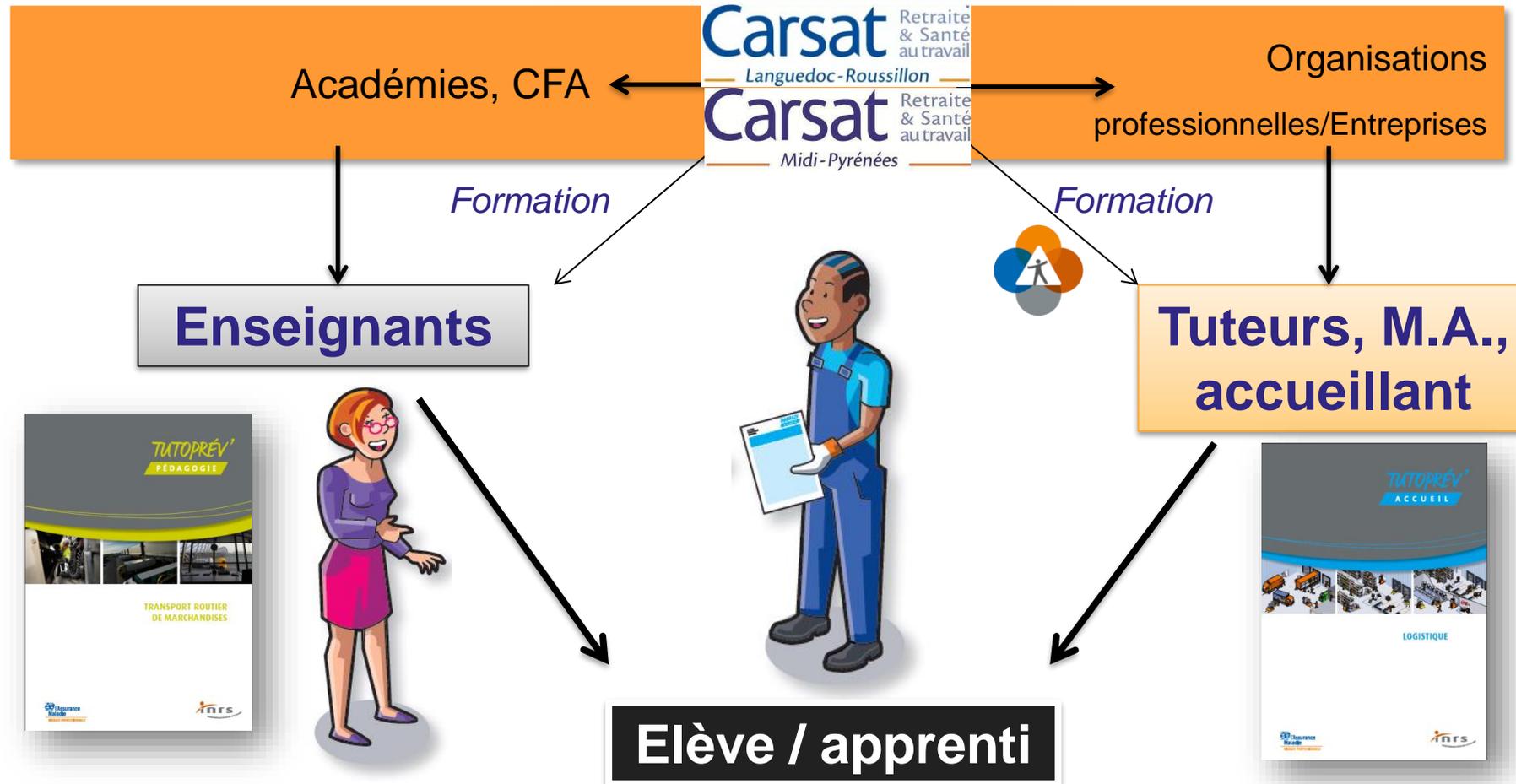
Les outils pour un bon accueil

Romain LEMBGEN, Ingénieur Conseil, CARSAT Languedoc-Roussillon

Virginie NEGRE , Référente régionale PRST - DREETS Occitanie



Présentation de



Les métiers / secteurs d'activité



- TutoPrév' accueil existe actuellement pour 13 secteurs d'activité
- [Aide à la personne à domicile et en établissement \(ED 4463\)](#)
- [BTP \(ED 4455\)](#)
- [Commerce \(ED 4470\)](#)
- [Hôtellerie-Restauration \(ED 4467\)](#)
- [Logistique \(ED 4439\)](#)
- [Maintenance industrielle \(ED 4337\)](#)
- [Métiers de bouche \(ED 4473\)](#)
- [Métiers de la beauté \(ED 4474\)](#)
- [Métiers de l'énergie du bâtiment \(ED 4464\)](#)
- [Métiers du bois \(ED 4471\)](#)
- [Réparation automobile \(ED 4456\)](#)
- [Transport routier de marchandises \(ED 4461\)](#)
- [Travail de bureau \(ED 4469\)](#)

TutoPrév' Pédagogie existe actuellement pour 9 secteurs d'activité

- [Aide à la personne à domicile et en établissement \(ED 4466\)](#)
- [BTP \(ED 4459\)](#)
- [Hôtellerie-Restauration \(ED 4472\)](#)
- [Logistique \(ED 4460\)](#)
- [Maintenance industrielle \(ED 4338\)](#)
- [Métiers de l'énergie du bâtiment \(ED 4468\)](#)
- [Réparation automobile \(ED 4462\)](#)
- [Transport routier de marchandises \(ED 4465\)](#)
- [Travail de bureau \(ED 4600\)](#)

Des outils pour les enseignants des CFA

Tutoprév' Pédagogie



C'est un dispositif qui permet d'assurer un transfert des connaissances liées à la Santé et Sécurité au Travail apprises en établissement d'enseignement vers l'activité professionnelle réelle de l'entreprise.

Il constitue un outil de dialogue entre les différents acteurs de la formation :

- équipe pédagogique ;**
- monde professionnel ;**
- le lycéen ou apprenti qui est au centre du dispositif.**

Cibles : Lycéens et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement professionnel

En (CAP – Bac Pro – BTS),

Objectif : Permettre un transfert des enseignements théoriques à la réalité des situations de travail,

Compétences visées :

Observer une situation de travail,

Repérer les dangers présents dans cette situation et son environnement,

Proposer des mesures de prévention pour éliminer ou diminuer les risques.

FICHES FAMILLE de RISQUE

- L'enseignant enrichit ses enseignements par des cas concrets issus du monde de l'entreprise (récits d'AT-MP).
- Les « fiches risques » reprennent les principaux risques liés au métier traité et proposent des mesures de prévention, ainsi que des ressources complémentaires.

Récits d'accidents ou MP

Fiche risques

Risques liés aux circulations internes de véhicules



Ce sont des risques d'accident liés au heurt d'une personne par un véhicule (voiture, camion, engins de chantier...) ou à la collision de véhicules entre eux ou contre un obstacle, au sein de l'entreprise ou sur un chantier. Ce sont des risques dont les conséquences peuvent être graves (à cause de la vitesse, de la masse...).

La collision, sur le lieu de travail, entre un engin et une personne occasionne plusieurs décès chaque année.

La logistique génère de nombreux déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur des entrepôts (piétons, engins de manutention, vélos, véhicules PL et VL). Ces déplacements peuvent interférer les uns avec les autres et engendrer des dysfonctionnements dans l'entreprise, voire des accidents.

Les fiches familles de risques

- Risques de chute, trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux circulations internes de véhicules
- Risques routiers en mission
- Risques liés à la charge physique de travail
- Risques liés à la maintenance mécanique
- Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets (risque chimique)
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques liés aux équipements de travail
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- Risques et nuisances liés au bruit
- Risques liés aux ambiances thermiques
- Risques d'incendie, d'explosion
- Risques liés à l'électricité
- Risques liés à l'éclairage
- Risques liés aux rayonnements
- Risques psychosociaux

Illustration du processus d'apparition d'un dommage

Dangers

- Véhicules ou engins en mouvement.
- Obstacles fixes ou mobiles susceptibles d'être percutés par un véhicule ou un engin en mouvement.

Situations dangereuses

- Quand des véhicules, des engins, des piétons circulent dans une même zone : zone de picking, présence simultanée d'engins et de piétons préparateurs de commandes...
- Quand on conduit un véhicule ou un engin dans des conditions difficiles : sol mouillé, mal égalisé ou pentu, adoption d'une vitesse inadaptée, circulation d'obstacles, manœuvre...
- Quand on passe d'un état (éblouissement) ou réduite due aux situations.
- Utilisation de moyens tout en conduisant.

Illustrations des
composantes du
risque

Événements dangereux

- Collision entre un piéton et un véhicule ou un engin.
- Collision entre deux véhicules ou engins.
- Collision entre un véhicule ou un engin et un obstacle.
- Renversement de l'engin ou du véhicule : par exemple, chute de quai ou depuis le camion...

Dommages potentiels

- Blessures légères ou graves : contusion, fracture, traumatisme, décès...

Mesures de prévention

Élimination ou réduction du risque

- Mon employeur définit les zones de circulation pour les véhicules, les engins et les piétons. Il les repère : panneaux de circulation, balisage des zones de circulation (barrières, chaînes).
- Mon employeur organise les flux de circulation de manière à optimiser les déplacements et à éviter les collisions.
- Mon employeur entretient régulièrement les sols : bouchage des trous et des fissures...
- Mon employeur choisit des revêtements au sol antidérapants pour éviter aux chariots automoteurs de glisser notamment si les pneumatiques sont mouillés.
- Mon employeur supprime les obstacles : redistribution du stockage...
- Mon employeur vérifie l'état des sols et des véhicules.
- Je suis attentif à l'état des sols et des véhicules.
- Mon employeur vérifie l'état des chariots automoteurs et des chariots automoteurs. Il les répare immédiatement en cas de défaillance.

Suggestions de mesures
de prévention

Protection collective

- Mon employeur installe des miroirs de sécurité afin de réduire les angles morts.
- Mon employeur sépare les allées de circulation : marquage au sol, glissières... et installe des portillons piétons avec ouverture vers soi aux zones de croisements avec les engins prioritaires.
- Mon employeur installe des systèmes anti-éjection dans les chariots automoteurs.

Mesures de prévention (suite)

Protection individuelle

- Je porte des chaussures de sécurité antidérapantes.
- Je porte une veste ou un gilet rétro réfléchissant.
- Je mets la ceinture de sécurité dans les engins et véhicules.

Mesures complémentaires : formation - information - instruction - consigne

- Mon employeur forme les conducteurs d'engins (CACES) et leur délivre une autorisation de conduite.
- Je respecte la consigne qui donne priorité aux engins sur les piétons.
- Je respecte les règles de conduite : rouler au pas...
- Mon employeur détaille le plan de circulation au personnel et l'affiche.
- Mon employeur signale les zones de circulation (marquage au sol, panneaux...).
- Lors des manœuvres avec les véhicules, je suis attentif à mon environnement.
- Piéton, je respecte les zones de circulation.
- Mon employeur équipe les engins de systèmes de visualisation et de signalement en marche arrière (retroviseurs panoramiques, caméras, phares à éclat, klaxons de recul...).
- Mon employeur met en place dans les engins un carnet d'entretien où sont consignées les vérifications périodiques, les opérations d'entretien courant et les grosses réparations.

Pour aller plus loin

Bibliographie sommaire

Publications INRS :

- Passage des charges palettisées. Contrôle de l'accès de personnes. ED 90.
- Le CACES. Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité. ED 96.
- La circulation en entreprise. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 975.
- Entrepôts du commerce et de la grande distribution. Guide pour la prévention des risques du métier de préparateur...

Ressources
complémentaires

- Best signs story... Napo et la signalisation. Santé sécurité sur le lieu de travail. DV 0245.
- Napo dans... Circuler, y'a tout à voir. DV 0393.

Site Internet INRS : www.inrs.fr

Interroger avec « circulation interne » ou « déplacement »

le chargement
6059.
dispositifs

TUTO PRÉV'
PÉDAGOGIE

Des supports d'observation

Questionnaire « C

Questionnaire entreprise

	Oui	Non	Justification – Commentaire	Non concerné
L'intervention se situe-t-elle sur : • des éléments démontables ? • des éléments non démontables (soudés, rivetés, collés...) • la caisse (chassimétrie) ? • autre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
L'intervention prévue est-elle une opération de : • redressage ? • débosselage ? • préparation avant peinture ? • peinture ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
L'intervention s'effectue-t-elle : • avec dépose d'un ou de plusieurs éléments ? • sans dépose d'un ou de plusieurs éléments ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Dispose-t-on d'un dossier de suivi du véhicule ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Dispose-t-on de la documentation « constructeur » ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Quels sont les éléments à déposer/reposer pour effectuer la réparation (élément lui-même + éléments permettant l'accès) ?				<input type="checkbox"/>
Les éléments à déposer/reposer sont-ils raccordés à un circuit : • électrique ? • de carburant ? • d'air ? • de refroidissement ? • de fluides frigorigènes ? • hydraulique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Des EPI supplémentaires sont-ils nécessaires ? • Sont-ils adaptés au travail à réaliser ? • Sont-ils en état correct ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Les éléments à déposer/reposer sont-ils faciles d'accès, notamment pour les mains ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Dans quelle(s) position(s) l'opérateur travaille-t-il ? • Allongé au sol ? • Accroupi ? • Les bras en l'air ? • En hauteur ? • Autre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Quel est le poids des éléments à déposer/reposer ?				<input type="checkbox"/>
Quelles sont les dimensions de ces éléments ?				<input type="checkbox"/>
Peut-on déposer/reposer ces éléments : • seul ? • à plusieurs ? • avec des aides à la manutention ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Questionnaires « phase activité »

Analyse d'une situation à risque et suggestions

- Recensement par le lycéen ou l'apprenti des principaux dangers de situations de travail auxquelles il a participé ou qu'il a observées.
- L'apprenant doit analyser une ou plusieurs de ces situations et proposer des mesures de prévention adaptées.

Les différentes filières professionnelles couvertes par Tutoprev

TutoPrév' Pédagogie s'adresse principalement aux enseignants de lycées professionnels et formateurs en CFA intervenant dans des cursus professionnels. Il existe actuellement pour 9 secteurs d'activité.

- + [Aide à la personne à domicile et en établissement \(ED 4466\)](#)
- + [BTP \(ED 4459\)](#)
- + [Hôtellerie-Restaurant \(ED 4472\)](#)
- + [Logistique \(ED 4460\)](#)
- + [Maintenance industrielle \(ED 4338\)](#)
- + [Métiers de l'énergie du bâtiment \(ED 4468\)](#)
- + [Réparation automobile \(ED 4462\)](#)
- + [Transport routier de marchandises \(ED 4465\)](#)
- + [Travail de bureau \(ED 4600\)](#)

En quelques pages, les thématiques suivantes sont abordées :

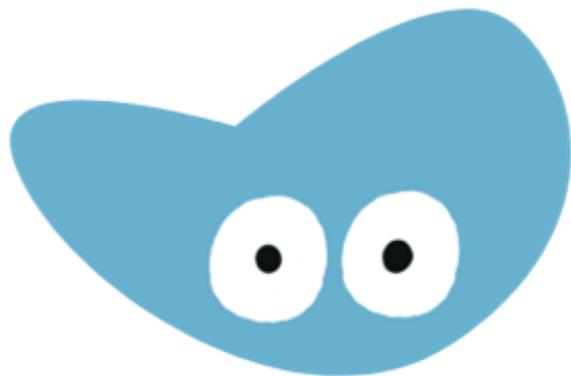
- Le contrat de travail
- Les droits et obligations des apprentis des stagiaires, de l'entreprise, du CFA
- La sécurité
- L'accueil en sécurité
- Les principales clés réglementaires
- La durée du travail
- La rémunération
- Prendre en charge de sa santé au travail
- Les modalités de prise en charge par la sécurité sociale
- A qui poser les questions
- Situation grave : qui peut agir?
- La rupture du contrat de travail et la médiation de l'apprentissage pour les apprentis
- Les services de santé au travail
- Les spécificités agricoles
- Les contacts utiles



<http://www.prst-occitanie.fr/a/607/apprenti-e-contrat-sante-securite/>



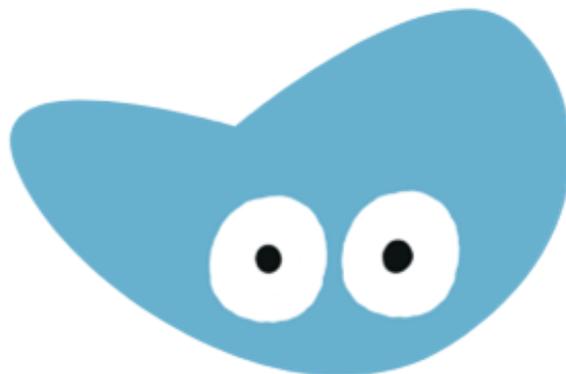
https://www.prst-occitanie.fr/depot_arko/articles/1827/stagiaire-contrat-sante-securite_doc.pdf



Questions à

Kevin MUSSET , Chef exécutif - Groupe de restauration « Deux mains »

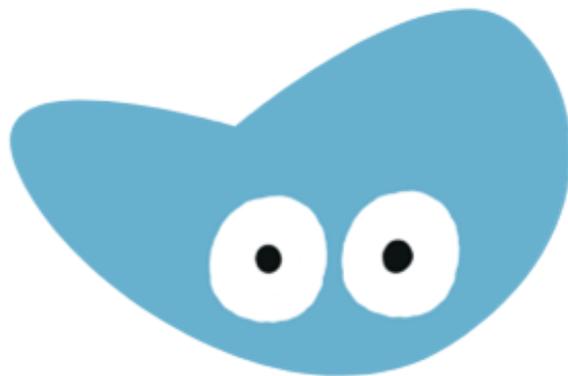




Sondage:

Utilisez-vous un support pour l'accueil et l'intégration de vos jeunes ?





Les outils pour un bon accueil

Eric BOUSCHBACHER, Ingénieur Conseil, Responsable formation - CARSAT
Midi-Pyrénées

Virginie NEGRE, Référente régionale PRST - DREETS Occitanie



Des outils pour réussir l'accueil des jeunes et des nouveaux dans son entreprise

The screenshot shows the top navigation bar of the ameli.fr website with tabs for 'Assuré', 'Professionnel de santé', and 'Entreprise' (highlighted). The main header includes the ameli.fr logo, a search bar with 'Rechercher', and a 'Net-entreprises' button. The breadcrumb trail reads: 'Entreprise > Santé au travail > La prévention : pourquoi et comment > Se former > Former les nouveaux embauchés à la prévention des risques professionnels'. The article title is 'Former les nouveaux embauchés à la prévention des risques professionnels', published in 'Se former' on 01 février 2024. Social media icons for X, Facebook, LinkedIn, and a 'Copier le lien' button are present. The introductory text states: 'Les nouveaux embauchés doivent être accompagnés et formés à la sécurité dès leur arrivée dans l'entreprise. Des solutions existent pour guider les nouveaux arrivants et leurs encadrants dans cette démarche, dont l'outil Tutoprev'.

<https://www.ameli.fr/haute-garonne/entreprise/sante-travail/prevention/se-former/formation-nouveaux-embauches>

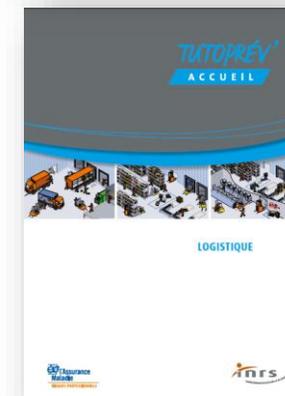
Des outils pour réussir l'accueil des jeunes et des nouveaux dans son entreprise

L'accueil général dans l'entreprise



<https://www.ameli.fr/haute-garonne/content/cahier-de-laccueillant>

L'accueil spécifique au poste de travail



<https://www.inrs.fr/demarche/nouveaux-embauches/demarche-TutoPrev.html>

Des outils pour réussir l'accueil des jeunes et des nouveaux dans son entreprise

L'accueil général dans l'entreprise

FICHE PERSONNEL ACCUEILLANT

 SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> Identifié dans l'entreprise Connaissance de l'entreprise
 TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Compétences en production / qualité Compétences sur les technologies et techniques de l'entreprise
 HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> Compétences en prévention des risques professionnels <ul style="list-style-type: none"> Les enjeux de la prévention L'analyse d'une situation de travail L'identification/repérage/évaluation des risques Le choix des mesures de prévention Etc.

MON (MES) ACCUEILLANT(S) / SES (LEURS) COMPÉTENCE(S)

.....

.....

.....

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

.....

.....

.....




L'accueil spécifique au poste de travail

LE MODE D'EMPLOI

Ces supports permettent à un animateur (formateur, enseignant, personne chargée de l'accueil du salarié, tuteur ou chargé de prévention) de mener une action de sensibilisation, de formation ou de vérification des connaissances en santé et sécurité au travail auprès des salariés ou futurs salariés (élèves, stagiaires).

1 Faire repérer les risques au nouvel arrivant

En tant qu'animateur, vous remettez une des planches illustrant une situation de travail (la plus proche de l'activité professionnelle) et la fiche d'identification des risques. L'exercice consiste à demander d'observer la planche illustrée, de repérer les situations de travail présentant des risques, puis de les pointer en les entourant et en les numérotant sur la planche. Vous pouvez répéter l'exercice sur une ou plusieurs autres planches représentant des environnements différents.

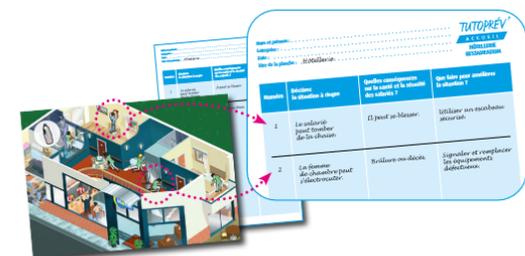
Remarque: Les planches « Restauration traditionnelle » et « Restauration collective » sont complémentaires; certains risques communs étant plus particulièrement traités dans l'une ou l'autre planche, il est recommandé à l'animateur de proposer les deux planches afin d'aborder l'ensemble des situations rencontrées dans le cadre de l'activité de restauration.

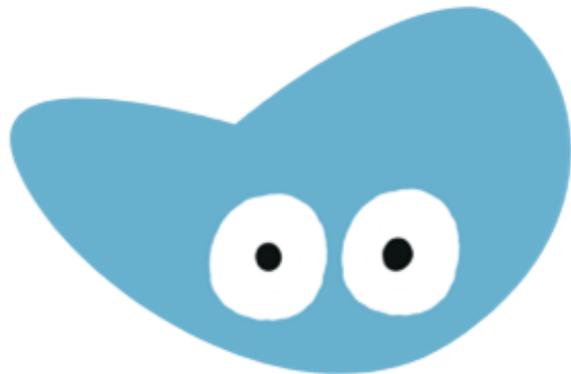
Consignes à donner

« Dans votre métier de l'hôtellerie-restauration, vous pouvez être exposé à des risques multiples. Pour votre sécurité et celle de vos collègues, il est essentiel de savoir identifier ces risques, de connaître les mesures de prévention qui permettent de les éviter et de veiller à leur bonne application.

La scène que vous allez découvrir sur cette planche comporte des situations de travail à risque.

À vous de les retrouver et de les reporter par écrit sur la fiche d'identification des risques. »





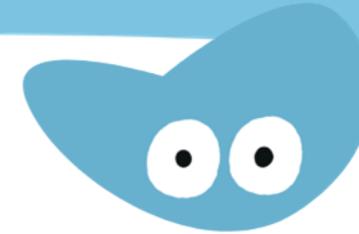
La communication du PRST

Non mais c'est quoi cette com?



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**
Occitanie

NON MAIS, C'EST QUOI CETTE COM' ?



OBJECTIFS

- Prévenir les risques en diffusant des messages clés de prévention.
- Faire connaître les actions et tous les outils proposés dans le cadre du PRST Occitanie.

Création d'une campagne bienveillante, à la tonalité positive, qui appuie sur la démarche de prévention.

L'ambition de la campagne « Non, mais c'est quoi ce travail !!? » est d'instaurer une tonalité positive, un esprit de proximité, en empruntant une expression du langage commun.

Zoom sur... les affiches de la campagne

NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!?



ADDICTIONS AU TRAVAIL

Le travail peut favoriser ou aggraver la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments...
Consommer des substances psychoactives a des effets sur le travail : absences, conflits, accidents du travail... Pour enrayer ce cercle vicieux, des solutions sont mises à votre disposition !

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets d'innovation européenne PIST4 - PRIOT



NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!?



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Les violences sexistes et sexuelles au travail sont un risque professionnel à part entière ! Agissements sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle au travail nous concernent tous indépendamment de notre secteur d'activité, de notre métier, de notre genre ! Et vous ? Ou en êtes-vous ?

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets d'innovation européenne PIST4 - PRIOT



NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!?



RISQUES CHIMIQUES

Saviez-vous qu'un travailleur sur trois est exposé à au moins un produit chimique ?
Tous les secteurs sont concernés : construction, industrie, agriculture ou tertiaire.
Face à cette réalité et pour préserver votre santé, un seul objectif : réduire les risques d'exposition !

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets d'innovation européenne PIST4 - PRIOT



NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!?



RISQUES ROUTIERS PROFESSIONNELS

Saviez-vous que les accidents routiers professionnels (accidents de trajet domicile-travail et accidents de mission confondus) sont la première cause de mortalité au travail ? C'est tellement énorme que c'est difficile à croire, non ?
Organiser les déplacements, les communications et former les salariés permet de prévenir ce risque en entreprise !

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets d'innovation européenne PIST4 - PRIOT



Zoom sur... les affiches de la campagne

NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!

ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS

Saviez-vous qu'en France ce sont 2 personnes qui meurent d'un accident du travail, chaque jour ?

Le problème d'un accident au travail, c'est qu'il ne « prévient » jamais.

Pour éviter cela, il n'y a qu'un seul remède : la prévention, de l'école jusqu'au cœur de chaque entreprise.



DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets dotation exceptionnelle PST4 - PRST

NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!

CHUTE DE HAUTEUR

Saviez-vous que les chutes de hauteur sont la deuxième cause de mortalité au travail ?

Travailler sur une charpente, un toit, un pylône, une plate-forme, un échafaudage...

Qu'il soit occasionnel ou régulier, le travail en hauteur est une activité à risques !

Pour éviter l'accident, des mesures de prévention existent !



DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets dotation exceptionnelle PST4 - PRST

NON MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Saviez-vous que les entreprises qui favorisent la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) ont 6 fois moins d'absentéisme et un turn-over qui diminue de 25 % ?

Et oui, de bonnes conditions de travail, ça compte souvent autant qu'un salaire !

Mettre en place des démarches QVCT permet de rendre votre entreprise plus attractive. C'est du gagnant-gagnant pour tous les acteurs de l'entreprise !



DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS



Financé dans le cadre de l'appel à projets dotation exceptionnelle PST4 - PRST



4^e plan
santé
au travail



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

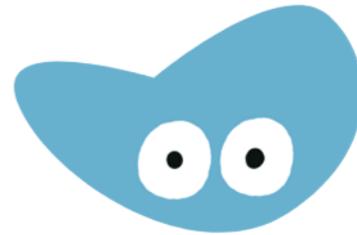
Occitanie

financé dans le cadre de l'appel à projets dotation exceptionnelle PST4-PRST

<https://www.prst-occitanie.fr/r/158/-non-mais-c-est-quoi-ce-travail-/>

Une action de prévention des VSST pour les jeunes en formation professionnelle

OBJECTIFS



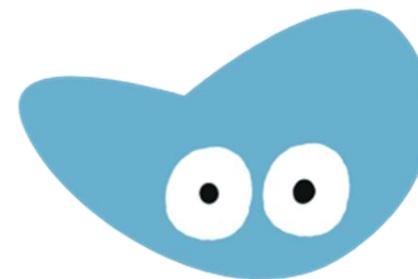
Une démarche expérimentale en 2025

- Prévenir les risques de VSST en outillant les CFA et les jeunes en formation
- Proposer des outils adaptés



Liens utiles

- Ministère du Travail, et de l'emploi : La protection de la santé des jeunes travailleurs
- INRS : accueil jeune travailleur
- DREETS Occitanie
- PRST Occitanie
- Les outils du PRST Occitanie
- CARSAT MP
- CARSAT LR
- CCI Occitanie- revisionner les webinaires RDV sécurité
- CCI Occitanie – accompagnements entreprise





Le programme des RDV Sécurité – 2024

LES THÉMATIQUES DES **RDV SÉCURITÉ 2024** :

LE 29 AVRIL PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL GRAVES ET MORTELS : « C'EST QUOI VOTRE TRAVAIL ? PAROLES AUX ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LA PREVENTION ACTIVE ? »

LE 23 MAI PREVENTION DU RISQUE ROUTIER : COMPRENDRE, EVALUER ET AGIR - DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ

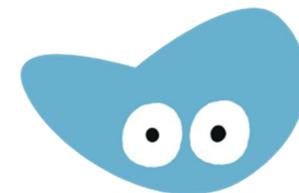
LE 20 JUIN LA QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL, REGARDS DE 2 ENTREPRISES (TPE) OCCITANES

LE 11 JUILLET PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : TPE - PME, VOUS VOULEZ AGIR EN PRÉVENTION DES RPS, ON EN DISCUTE

LE 14 NOVEMBRE COMMENT PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DE VOS SALARIÉS EN SITUATION DE FRAGILITÉ ?

LE 12 DÉCEMBRE RÉUSSIR L'ACCUEIL DES JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE

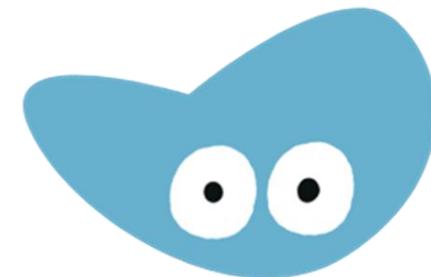
NOS REPLAYS sont disponibles [ICI](#)

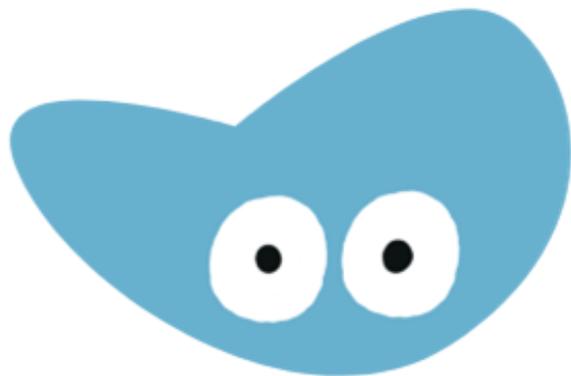




Vos intervenant(e)s :

- **Virginie NEGRE**, Référente régionale PRST – DREETS Occitanie
- **Elodie GIOVANNINI**, Infirmière en santé au travail – SSTMC
- **Christian COCHONNEAU**, Responsable pôle pédagogique et formation- CFA Blagnac
- **Romain LEMBGEN**, Ingénieur Conseil - CARSAT Languedoc-Roussillon
- **Kevin MUSSET**, Chef exécutif - Groupe de restauration « Deux mains »
- **Eric BOUSCHBACHER**, Ingénieur Conseil, Responsable formation - CARSAT Midi-Pyrénées





Temps d'Echanges / Vos questions





Merci de votre attention

Rendez-vous en 2025 avec un nouveau programme

